



Pour toutes demandes d'information concernant le programme de soutien en vigueur, veuillez contacter Développement Saint-Elzéar.

[developpement@st-elzear.ca](mailto:developpement@st-elzear.ca)

**418 387-2534 poste 102**

Plus d'informations sur:  
[st-elzear.ca/citoyens/developpement](http://st-elzear.ca/citoyens/developpement)

Programme de **soutien**  
aux **entrepreneurs**





## Mise en **contexte**

Développement Saint-Elzéar a été créé à l'automne 2015 suite à la réalisation du plan de développement local amorcée par la Municipalité de St-Elzéar en janvier 2014.

Cette démarche de planification avait pour but de concerter la population sur les priorités que devraient prendre le conseil municipal afin de répondre aux besoins de sa population et ainsi favoriser et soutenir le développement sur le territoire de la municipalité.

La mise en place de Développement Saint-Elzéar est l'un des résultats de cette démarche. C'est un comité formé de membres de la communauté, issues du milieu des affaires.

La mission de Développement Saint-Elzéar est de promouvoir la municipalité auprès des investisseurs et entrepreneurs à la recherche d'un endroit pour s'installer, en leur offrant un soutien adapté à leurs besoins afin de favoriser le développement industriel, commercial, social et communautaire.

Grâce à l'expérience et à l'expertise des membres du comité, **Développement Saint-Elzéar propose une aide financière pour favoriser l'attraction de Saint-Elzéar auprès des entrepreneurs.**

Par ses actions, Développement Saint-Elzéar s'engage à soutenir la diversification de l'activité industrielle et commerciale sur le territoire de la municipalité ainsi qu'à soutenir la consolidation des entreprises existantes. Dans son mandat, Développement Saint-Elzéar assure la rétention des entreprises déjà installées sur le territoire de la municipalité et met en place des moyens pour favoriser l'attraction de nouvelles entreprises. Finalement il verra à rendre accessible toute informations relatives au développement économique et social de la région.



## [ Volet **commercial** ]

- A.1 Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de services qui louent un espace commercial sur le territoire de la Municipalité de St-Elzéar
- A.2 Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de services qui acquièrent un terrain et se construisent sur le territoire de la Municipalité de St-Elzéar
- A.3 Soutenir les reprises de commerces de services
- A.4 Soutenir les commerces de services qui désirent agrandir leurs installations

## [ Volet **industriel** ]

- B.1 Favoriser l'implantation de nouvelles industries qui louent un espace industriel sur le territoire de la Municipalité de St-Elzéar
- B.2 Favoriser l'implantation de nouvelles industries qui acquièrent un terrain et se construisent sur le territoire de la Municipalité de St-Elzéar
- B.3 Soutenir les reprises d'industrie
- B.4 Soutenir les industries qui désirent agrandir ou moderniser leurs installations

## [ Volet **touristique & agro-touristique** ]

- C.1 Favoriser l'implantation de nouveaux commerces touristiques/agro-touristique sur le territoire de la Municipalité de St-Elzéar





## [ Critères d'admissibilité ]

Le demandeur doit démontrer que le projet répond aux **critères d'admissibilité** suivants:

- Le demandeur doit remplir, signer et déposer le formulaire de demande prévu à cette fin;
- Le projet doit être localisé ou relocalisée à l'intérieur des limites de la municipalité;
- Le projet doit avoir commencé ses activités au maximum 12 mois avant le dépôt de la demande (preuve sur demande);
- Le demandeur doit, en exploitant son entreprise/commerce, respecter les normes environnementales prescrites;
- Le projet doit respecter les règlements municipaux.

Un projet doit répondre aux critères précédemment mentionnés avant d'être analysé par le comité de sélection.